

LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, tenue à 19h, au Pavillon Formtech situé au 8, rue Lafrenière, Saint-Rosaire.

SONT PRÉSENT(E)S: Monsieur Harold Poisson, maire
Monsieur Éric Bergeron, conseiller
Madame Renée Allard, conseillère
Monsieur Frédéric Champagne, conseiller
Madame Alexandra Champagne, conseillère
Monsieur Jean-Philippe Bouffard, conseiller
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Harold Poisson. Est également présent M. Marc Lavigne, directeur général ainsi que Madame Julie Roberge, greffière-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

9242-1125

Il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

25.1 Autorisation - Travaux pour sécuriser la structure du pont 6^e rang

25.2 Demande d'aide financière au MTMD – Travaux du pont du 6^e rang

et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2025.

Le procès-verbal de la séance 1^{er} octobre 2025 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

9243-1125

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que la greffière-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et qu'il soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d'octobre 2025 totalisant 680 944,59 \$;

9244-1125

CONSIDÉRANT QUE madame Julie Roberge, greffière-trésorière, atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les dépenses énumérées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Éric Bergeron, appuyée par le conseiller Jean-François Boivin, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois d'octobre 2025 tels que déposés au montant total de 680 944,59 \$.

ADOPTÉE

Dépôt et acceptation du budget de la Régie intermunicipale Incentraide.

ATTENDU le dépôt du budget 2026 de la Régie intermunicipale Incentraide au montant de 224 806\$;

9245-1125

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron et appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu d'accepter le dépôt du budget 2026 de la Régie intermunicipale Incentraide tel que déposé.

ADOPTÉE

9246-1125

Convocation à la séance extraordinaire le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19h.

Il est proposé par la conseillère Renée Allard, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que la séance soit tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19h00 au Pavillon Formtech 8, rue Lafrenière, et que les Membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTÉE

Convocation à la séance extraordinaire pour adoption du budget le lundi 22 décembre 2025.

9247-1125

Il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget soit tenue le lundi 22 décembre 2025 à 19h00 au Pavillon Formtech 8, rue Lafrenière, et que les Membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTÉE

Adoption du calendrier des séances du conseil 2026.

9248-1125

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 148 du Code municipal, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Allard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 que celles-ci se tiendront en majorité les lundis au 8 rue Lafrenière et débuteront à 19h00.

12 janvier	9 février	9 mars
13 avril	11 mai	8 juin
13 juillet	10 août	14 septembre
13 octobre	9 novembre	7 décembre

Qu'un avis public du contenu présent calendrier soit publié conformément à la loi.

ADOPTÉE

Embauche pour entretien et surveillance de la patinoire.

9249-1125

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu que le directeur général est autorisé à engager le personnel requis pour l'entretien et la surveillance soit : Bernard Rousseau, Jonathan St-Pierre, Nathan Boivin, Elliot Boivin, William St-Pierre, Maylia Raymond et tout autre personne si nécessaire.

ADOPTÉE

Changement de signataire au compte de CIBC et Caisse Desjardins.

9250-1125

ATTENDU QU'un avis de changement de signataire est requis auprès de la Caisse Desjardins et de la CIBC;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire retirer la conseillère autorisée suivante : Cynthia St-Pierre;

ATTENDU QUE deux signataires sont requis aux comptes existants et à venir de la Municipalité de Saint-Rosaire et que les signataires autorisés vont comme suit :

Signataires réguliers	Signataires remplaçants
Maire, Harold Poisson	Conseiller, Jean-Philippe Bouffard
Greffière-trésorière, Julie Roberge	Trésorière adjointe, Monique Moreau

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Boivin, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que le signataire autorisé aux comptes de la CIBC et de la Caisse Desjardins soit désormais : le conseiller Monsieur Jean-Philippe Bouffard en remplacement de Mme St-Pierre et que l'entrée en vigueur est effective dès maintenant et jusqu'à sa révocation ou sa modification.

ADOPTÉE

Nomination du substitut du maire pour siéger à la MRC d'Arthabaska.

Il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu à l'unanimité que le conseiller, Jean-François Boivin soit désigné à titre de substitut du maire au sein du conseil des maires pour siéger à la M.R.C. d'Arthabaska pour l'année 2026.

9251-1125

ADOPTÉE

Nomination des responsables sur les différents comités municipaux.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Renée Allard et résolu unanimement de nommer les conseillers suivants sur les différents comités municipaux soit :

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)	Eric Bergeron	Jean-François Boivin	
CONSEIL ADMINISTRATION RÉGIE INCENTRAIDE	Harold Poisson	Éric Bergeron	Frédéric Champagne
COMITÉ DE LOISIR ET CAMP DE JOUR	Jean-Philippe Bouffard	Alexandra Champagne	Renée Allard
COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE	Jean-Philippe Bouffard	Renée Allard	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Harold Poisson	Éric Bergeron	Jean-François Boivin
COMITÉ DE DÉNEIGEMENT	Éric Bergeron	Frédéric Champagne	
COMITÉ DE LA PATINOIRE	Alexandra Champagne	Jean-François Boivin	
COMITÉ MUNICIPALITE AMIE DES ENFANTS (MAE)	Jean-Philippe Bouffard		
COMITÉ MADA	Jean-Philippe Bouffard		
COMITÉ DES PARTENAIRES 12-18	Jean-Philippe Bouffard		
COMITÉ AVENUE SANTÉ	Alexandra Champagne	Renée Allard	
COMITÉ DU PARC	Jean-Philippe Bouffard	Alexandra Champagne	

9252-1125

ADOPTÉE

Mandat de la firme comptable — Réalisation de l'audit 2025.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu unanimement que le mandat pour la vérification des livres de la municipalité pour l'année 2025, soit confié à la firme comptable RDL Victoriaville SENCRL.

9253-1125

ADOPTÉE

Renouvellement adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités.

Il est proposé par le conseiller Frédérique Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de St-Rosaire désire renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026 au montant de 1 306,32 \$ plus taxes.

9254-1125

ADOPTÉE

Quote-part 2025 — Partenaire 12-18.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Boivin, appuyé par la conseillère Renée Allard et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire désire renouveler son adhésion au Partenaires 12-18 pour l'année 2026 au montant de 2 796,60\$ représentant une contribution de 2.95\$ par résident.

9255-1125

ADOPTÉE

Adoption de la politique de location de salles et infrastructures municipales.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite encadrer de façon uniforme et transparente la location de ses salles et infrastructures municipales;

9256-1125

CONSIDÉRANT QUE la direction a préparé une politique de location de salles et d'infrastructure visant à préciser les modalités d'utilisation, les tarifs, les responsabilités des usagers ainsi que les conditions de réservation ;

CONSIDÉRANT QUE cette politique a été présentée aux membres du conseil municipal et jugée conforme aux besoins de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne et appuyé par la conseillère Renée Allard et résolu d'adopter la *Politique de location de salles et d'infrastructure* telle que présentée.

QUE ladite politique entre en vigueur de son adoption et soit rendue disponible sur le site Web de la Municipalité.

ADOPTÉE

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseiller Jean-François Boivin et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

9257-1125

ADOPTÉE

Mandat à La boîte d'urbanisme pour modification du règlement de zonage.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite procéder à une modification de son règlement de zonage et de son plan d'urbanisme afin d'agrandir la zone I1;

9258-1125

ATTENDU QUE La Boîte d'urbanisme a soumis une offre de service pour accompagner la municipalité dans cette démarche;

ATTENDU QUE le tarif horaire est fixé à 90 \$ plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Allard et appuyé par le conseiller Éric Bergeron ET RÉSOLU que le conseil municipal accorde le mandat à La Boîte d'urbanisme pour effectuer la modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage.

ADOPTÉE

Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur les compteurs d'eau.

Madame Renée Allard, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 231-1225 concernant les compteurs d'eau;
- dépose le projet du règlement numéro 231-1225 intitulé « RÈGLEMENT SUR LES COMPTEURS D'EAU ».

9259-1125

Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 – Programmation de travaux no 1.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Rosaire a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du *Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ)* pour les années 2024 à 2028;

9260-1125

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Rosaire doit respecter les modalités de ce guide, qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Alexandra Champagne ET RÉSOLU :

DE S'ENGAGER à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

DE S'ENGAGER à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causées à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

D'APPROUVER le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

DE S'ENGAGER à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;

DE S'ENGAGER à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

DE S'ENGAGER à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

Développement Économique – demande de fond au volet 2 pour le 254, Grande-Ligne.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu de verser un montant de 1 819\$ au Développement Économique St-Rosaire Inc. afin de permettre la remise de subvention résidentielle du montant suivant :

9261-1125

Montant	Propriétaire	Adresse	Versement	Programme
1 819 \$	Dominique Roux	254, Grande-Ligne	1 ^{er} versement	volet 2

ADOPTÉE

Autorisation – Travaux de réparation du pont du 6^e rang.

ATTENDU QUE le pont situé sur le 6e rang a subi d'importants dommages à la suite de la rupture de la digue appartenant à l'entreprise Fruitoca le 22 avril 2025;

9262-1125

ATTENDU QUE le 7 novembre 2025 le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a signalé à la Municipalité que, si les travaux de réparation ne sont pas réalisés avant l'hiver, la structure du pont risque de se détériorer davantage;

ATTENDU QUE le MTMD recommande qu'au minimum la structure du pont soit sécurisée et réparée afin d'éviter une facture très onéreuse l'an prochain et de préserver l'intégrité de l'ouvrage;

ATTENDU QUE la situation nécessite une intervention rapide avant la période hivernale;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de procéder à un appel d'offres par invitation auprès d'entreprises d'excavation de la région afin de réaliser les travaux requis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Frédéric Champagne et appuyé par le conseiller Éric Bergeron **ET RÉSOLU :**

D'AUTORISER la direction municipale ou Services EXP Inc. à transmettre un appel d'offres sur invitation à des entreprises d'excavation de la région pour la réalisation des travaux de réparation et de solidification de la structure du pont du 6e rang;

D'AUTORISER la direction municipale à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, conformément aux modalités prévues;

DE MANDATER Services EXP. Inc. pour assurer le suivi des travaux afin que la structure du pont soit sécurisée avant l'hiver et que les risques de détérioration soient évités.

ADOPTÉE

Demande d'aide financière au MTMD pour les travaux de réparation du pont du 6^e rang.

ATTENDU QUE le pont situé sur le 6e rang a subi d'importants dommages à la suite de la rupture de la digue appartenant à l'entreprise Fruitoca;

9263-1125

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a informé la Municipalité que, si les travaux de réparation ne sont pas réalisés avant l'hiver, la structure du pont risque de se détériorer davantage;

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder rapidement à la sécurisation et à la réparation de la structure afin d'éviter une dégradation des matériaux et de préserver l'intégrité de l'ouvrage;

ATTENDU QUE les coûts estimés pour ces travaux dépassent la capacité financière immédiate de la Municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge essentiel d'obtenir un soutien financier pour assurer la réalisation des travaux nécessaires dans les meilleurs délais;

IL EST PROPOSÉ par Jean-François Boivin et appuyé par Renée Allard **ET RÉSOLU :**

- Que la Municipalité de Saint-Rosaire adresse une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin de contribuer aux coûts liés aux travaux de réparation et de solidification du pont du 6e rang;
- Que la direction municipale soit autorisée à transmettre tous les documents nécessaires à la demande et à assurer le suivi auprès du MTMD;
- Que copie de la présente résolution soit transmise au MTMD pour appuyer la demande d'aide financière.

ADOPTÉE

Levée de la séance.

La conseillère Alexandra Champagne propose, appuyé par la conseillère Renée Allard de lever la séance à 20h03.

9264-1125

ADOPTÉE

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge,
Greffière-trésorière